

La Luzerne

"Une culture rénovante capable de restaurer la fertilité des sols les plus pauvres..."

Choix de la parcelle:

La terre choisie devra être une terre de coteau calcaire, légère, pierreuse ou une terre mixte très peu argileuse ou franchement sableuse. (20% d'argile au maximum)

Les variétés de luzerne :

Il faut choisir des variétés adaptées à la zone soit semi aride soit humide: African, ProSementi, Magali, Sonora ou Sériver, Gabès..



Date et profondeur de semis:

Date de semis: de l'automne au printemps (octobre à mars suivant les régions et la venue des pluies.)

Profondeur de semis : Vue la petite taille de la graine de luzerne, le semis doit être superficiel et ne pas dépasser 2 cm de profondeur, ensuite passage d'un rouleau

Semis automnal : l'agriculteur pourra la semer sous céréales et ne perdra pas une année de production.

Semis printanier : semis de février à mars par année pluvieuse favorable, seule et sans autre plante de soutien.

Préparation du sol :

- Eviter les gros labours, coûteux et inutiles.
- Une préparation légère du sol est conseillée en septembre, avec deux passages seulement de disques ou un passage de cultivateur à dents et un passage de disques.

Apport d'engrais:

- Pas d'apport d'engrais en automne, sauf sur terre épuisée ou en cas de semis avec céréales (100kg super45 +20 kg K)
- Au printemps prévoir 100 kg de phosphates puis deux passages avec un cultivateur (5 cm de profondeur) et/ou disques pour supprimer les herbes et mélanger les engrais.
- Si un semoir à deux compartiments est disponible, il n'est pas nécessaire de répandre les phosphates à l'avance. Surtout ne pas ajouter d'azote

Semis:

La luzerne peut être semée en mélange avec une ou des céréales d'octobre à février. Le Triticale ou l'orge sont les meilleurs choix avec l'avoine, car ils poussent vite. Ils protègent la plantation et la fauche des orges et avoine s'effectue plus tôt, ce qui dégage plus rapidement la luzerne.

Densité de semis:

- La quantité de semences de luzerne semée est limitée à 20 kg/ha et à 20 cm d'espacement. L'orge ou le triticale ou l'avoine doit être également limité pour favoriser le développement des deux plantes en association (70 à 80 kg/ha).

- Les deux semences (céréales et luzerne) sont à semer l'une après l'autre, ou avec un semoir à compartiments. Si le sol ne porte aucune luzerne naturelle ou mélilot, on devra alors inoculer les semences avec du *Rhizobium meliloti*. A défaut, il faut mélanger les semences avec des particules de terre prises dans une ancienne luzernière.



- Si la luzerne est semée seule, il faut observer la densité de 15 kg/ha, en rang avec 40 cm d'espacement pour permettre un binage dès levée du semis.

- Si le terrain a subi plusieurs épandages de Round-up, il faut semer à 25 à 30 kg : la moitié de la levée disparaîtra après 3 semaines de croissance.

Désherbage:

Aucun désherbage n'est nécessaire, sauf en début de cycle (binage ou Bazagran simple), l'exploitation même de la plantation par fauche régulière réduira les herbes adventices.

Défense des cultures:

Prendre garde à l'invasion en été par des insectes nocturnes (noctuelles) qui dévorent en masse les feuilles. Il peut être nécessaire de traiter avec un insecticide fin août début septembre pour détruire ces insectes qui vont nuire à la repousse aux premières pluies.

Maladies et parasites:

En culture sèche, peu de maladies sont signalées sauf si des graines non certifiées sont utilisées (cuscutes), parfois atteintes d'oïdium. En principe aucune intervention n'est nécessaire, la plante surmontera l'attaque au fur et à mesure de son développement.

PAS D'AJOUT D'AZOTE cela nuit au développement de la plante.

Récolte de graine:

Semis d'automne (Luzerne/céréales)

- Pas de récolte de graines la 1ère année
- Récolte de graines en juin la deuxième année

Semis de printemps (luzerne semée seule)

- Récolte de semences ou foin dès la 1ère année début juillet
- 2ème récolte de fourrages possible en octobre

Pâturage:

Après la récolte de la céréale associée, **laisser reposer la parcelle durant l'été**, la luzerne est en dormance apparente pendant la création de son enracinement et **doit être protégée de la pâture**.

Après deux années, la luzerne peut être pâturée de novembre à décembre et de juillet à aout. Elle doit être fauchée tous les 40 jours entre Janvier et Mai.